



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
17.02.2015

L'an deux mille quinze et le vingt trois février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

N° 15/6

Présents : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE Mmes BALOUP, BABAUX, GARCIA, Mrs LEFERT, CROUZET, Mmes TRUTINO, BENTATA-RAUCOULES, Mrs GRIMAL, DE GUALY, Mme GONZALES, Mr KOWALCZYK, Mme THUEL, Mrs PEYRONIE, BARDY, Mme PELLEGRINI.

Absents : Mme PESA procuration à Mr GRIALOU
Mme ANGLES procuration à Mme TAFELSKI
Mme HOLLINGER-CHAILLET procuration à Mme THUEL

Secrétaire : Mme VILLENEUVE.

Objet de la délibération

Rapporteur : Madame Maillat-Rigolet

**AFFECTATION DES
RESULTATS BUDGET
DU SERVICE DES
EAUX**

La précédente délibération approuvant les résultats du compte administratif 2014 du budget du service de l'eau se décompose ainsi :

<u>Section d'investissement</u>	
Résultat reporté 2013	- 62 719,37 €
Résultat de l'exercice 2014	- 1 362,98 €
Résultat de clôture	- 64 082,35 €

Adopté à l'unanimité

Besoin de financement **64 082,35 €**

<u>Section de fonctionnement</u>	
Résultat reporté 2013	221 889,48 €
Résultat de l'exercice 2014	99 428,30 €
Résultat de clôture	321 317,78 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE qu'au vu des résultats du compte administratif 2014, l'excédent de clôture de la section de fonctionnement soit 321 317,78 € sera affecté en partie au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement pour un montant de 64 082,35 €. Le solde sera inscrit au B.P. 2015, article 002, "excédent de fonctionnement reporté" pour un montant de 257 235,43 €.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 22 mai 2015
Jean-Paul RAYNAUD,
Maire,
Conseiller Général